



Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Flavescence dorée**
- **Cicadelle verte**
- **Divers**

Stades phénologiques

Le stade "petit pois" est atteint sur la majorité des parcelles. Les parcelles les plus précoces ont presque atteint le stade "fermeture de la grappe" (Gamay, Chardonnay). De la coulure et du millerandage sont signalés sur Merlot, Fer Servadou, Loin de l'oeil et Mauzac.

La semaine dernière aucune pluie n'a été enregistrée sur le vignoble.

MILDIU

Analyse de risque

Observation :

Les symptômes progressent encore, sur les témoins non traités et au vignoble. Sur feuilles des taches d'huile et du mildiou mosaïque sont signalés et de nouvelles sorties sur grappes sont observées. Au vignoble, les symptômes sur grappes restent ponctuels. Les sorties observées cette semaine seraient issues des contaminations du 19 au 21 juin.

Modélisation :

En l'absence de pluie la semaine dernière, aucune contamination de masse n'a été modélisée. La semaine à venir devrait être sèche, toutefois un risque d'orage est possible en fin de période. La pression exercée par le mildiou devrait devenir faible sur les secteurs de Castanet, Gaillac, Le Verdier et Sénouillac, moyenne sur le secteur de Cunac et rester forte sur les secteurs de Cadalen et Rabastens. Au cours des 10 prochains jours, un cumul de 3mm suffirait pour engendrer des contaminations de masse sur la majorité des secteurs, excepté sur le secteur de Castanet où 20mm sont nécessaires. Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques.

En l'absence de pluie la semaine dernière, aucune nouvelle sortie de symptôme issue d'une contamination de masse n'est à attendre. Actuellement, le temps d'incubation modélisé est de 5 jours.



Préconisations

Il n'y a pas de pluie prévue pour les prochains jours, mais un risque d'orage est possible en fin de semaine. Sans pluie le risque de contamination est nul sur les parcelles saines. Toutefois restez vigilants en présence de symptômes où des repiquages sont possibles en conditions humides (rosées matinales).

La phase de sensibilité, notamment des grappes est toujours en cours. Si la dégradation orageuse se confirme, soyez couverts.

* *Bouillie bordelaise RSR Disperss, Frégate SC, Kocide 35 DF, Hélicuivre, Cuproxat SC, Champ Flo Ampli, sont des spécialités à base de cuivre*

La dose de cuivre métal à prévoir :
*300 g/ha.

Attention au nombre d'applications des produits à base de cuivre.

Produits ayant une action anti-sporulante:

**Limocide, Essen'ciel, huile essentielle d'orange, 1,6L/ha (6 applications max). Ne pas dépasser 0,8%, biocontrôle*

Alternatives

**Romeo, cerevisane, 0,25kg/ha, biocontrôle*

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Si la dégradation orageuse prévue en fin semaine se confirme, soyez couverts.

BLACK-ROT**Analyse de risque****Observations:**

Dans les témoins non traités, les premiers symptômes sur grappes sont signalés ainsi que des taches récentes en coup de fusil sur feuilles. Sur un Mauzac à Castanet 5% des grappes sont attaquées.

Au vignoble, aucun symptôme sur grappe n'est signalé et quelques taches récentes sont observées sur feuilles.

Analyse de risque:

La période de sensibilité des grappes est en cours et se poursuit jusqu'à "fermeture de la grappe".

Des orages sont annoncés en fin de semaine, un risque de contamination est possible.

**Préconisations**

Soyez vigilants la période de sensibilité des grappes est en cours, des orages sont prévus en fin de semaine. Un risque de contamination sur grappes est possible sur les parcelles où sont observés des taches sur feuilles. Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 à 10 kg/ha.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Soyez couverts si les orages sont confirmés.

OIDIUM**Analyse de risque****Observations:**

Les symptômes progressent sur grappes dans les témoins non traités (Gamay et Mauzac). Sur un Mauzac à Castanet, la fréquence d'attaque sur grappes peut atteindre 25% et les feuilles sont aussi atteintes.

Au vignoble, des symptômes sur grappes sont également visibles sur Gamay, Chardonnay, Muscadelle, Merlot et Mauzac, ils sont globalement de faible intensité.

Analyse de risque:

Les phénomènes de rosées observés ces derniers jours sont favorables à l'oidium. Un risque de contamination reste possible jusqu'à fermeture de la grappe.

**Préconisations**

Soyez vigilants sur les parcelles où vous constatez une sortie de symptômes. Les contaminations sont possibles jusqu'à "fermeture de la grappe". Intervenir sur l'ensemble des parcelles, les conditions sont actuellement favorables.

Les conditions sont favorables pour les poudrages.

*Fluidosoufre pour poudrage, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée) **biocontrôle**

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée) ; Microthiol spécial liquide 12,1L/ha (dose homologuée), 7,5L/ha (dose conseillée) biocontrôle*

Avec les produits à base soufre attention au risque de brûlures avec les fortes chaleurs.

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de **biocontrôle**.

A retenir

Une hygrométrie élevée est un facteur favorisant.

BOTRYTIS

Analyse du risque

Observations:

Les conditions sèches actuelles ne sont pas favorables, le risque de contamination est faible.

Analyse de risque:

Les parcelles les plus précoces ont presque atteint le stade "fermeture de la grappe" (Gamay, Chardonnay).

A retenir

Intervenir juste avant "fermeture de la grappe", sur les parcelles sensibles.

Préconisations

Intervenir juste avant "fermeture de la grappe", ce stade est atteint sur les parcelles les plus précoces. Les traitements sont à limiter aux parcelles sensibles et à historique.

Pour limiter les risques, surveillez les attaques de vers de la grappe et traitez si nécessaire.

Traiter en face par face, diriger sur les grappes.

*Serenade max, bacillus subtilis QST 713
2kg/ha (8 applications max)

Alternatives:

Pratiquez l'effeuillage et l'éclaircissage sur les parcelles qui le nécessitent.

Pour l'effeuillage les meilleurs résultats s'obtiennent lorsqu'il est réalisé à "nouaison". Pour éviter les brûlures, il doit être réalisé côté soleil levant.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

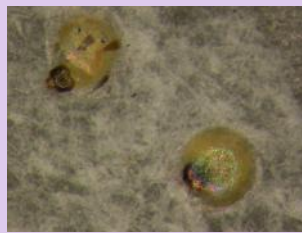
Observations

En secteur précoce, les captures se confirment et les premiers papillons sont signalés en secteur tardif. Les premières pontes sont également observées sur les secteurs précoces (Brens, Lagrave).

Eulia: les captures se poursuivent et les premiers dégâts sur baies seraient observés.

Analyse de risque

En G1, le nombre de glomérules relevé indique une forte pression eudemis sur certains secteurs.



Préconisations

Intervenez sur les parcelles avec une forte pression en G1.

Pensez à relever les pièges.

Au début des éclosions (tête noire):

*Success 4, Musdo 4, spinosad, 0,1 L/ha (2 applications max)

*Delfin, bacillus thuringiensis 0,75L/ha (6 applications max)

*Dipel DF, bacillus thuringiensis ssp.kurstaki, 0,1L/ha (6 applications max)

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Relevez les pièges.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations:

Des larves de L3 sont actuellement observées au vignoble. Les premiers symptômes sont signalés sur un Gamay sur Labastide de Levis.



Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF.

Le T1: entre le 20 et le 30 juin.

Le T2: 10 jours plus tard.

Le T3: 10 jours après le T2.

*Pyrevert, pyrèthrine (naturelles) 1,5L/ha (3 applications max), ZNT 50m

Attention: épampez les parcelles avant le traitement, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

A retenir

Le T2 est à réaliser 10 jours après le T2.

CICADELLE VERTE

Analyse du risque

Observations:

Le nombre de larve est en baisse.

Analyse de risque:

Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.



Larve de cicadelle verte

Péconisations

Les populations de cicadelles sont gérées par des applications d'argiles sur les parcelles sensibles. Aucune intervention n'est à envisager sur la population printanière, on attend les générations estivales.

Toutefois sur les parcelles à historique présentant des dégâts de grillures les années précédentes, ne pas laisser les populations s'installer.

Les interventions sont à réaliser dès l'apparition des jeunes larves.

*Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications)

*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des jeunes larves.

A retenir

Surveillez vos parcelles.

DIVERS

Carences: des carences sont observées sur le vignoble: chlorose ferrique et carence en potasse.

Maladies du bois: des symptômes d'Eutypiose sont signalés dans le vignoble ainsi que de nombreux cas d'apoplexie liée à l'esca.

Erinose: des symptômes sont signalés sur jeunes feuilles.

Températures excessives: Des brûlures sur feuilles sont signalées suite à des traitements mais pas toujours. De l'échaudage sur les grappes est observé sur la face exposée au soleil l'après-midi.



Prochain bulletin le 9 juillet

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 07.80.56.95.60

